Comment aider mon enfant dans son travail personnel ?

École élémentaire

Toutes les familles peuvent soutenir et encourager la scolarité de leurs enfants dans la vie de chaque jour : les fiches proposent des pistes pour l'action et visent à faciliter les échanges, ainsi que la recherche d'informations.

Comment soutenir son enfant dans sa scolarité ?

- **l'écouter, lui parler, souligner les qualités dont il fait preuve, valoriser le plaisir d'apprendre ;**
- **encourager chez lui l'effort et la persévérance devant les difficultés ;**
- **créer avec lui, pour lui, un cadre de vie et de travail ;**
- **assurer un contact régulier avec les responsables scolaires.**

Cette fiche doit être adaptée à la situation de chaque famille et aux besoins de chaque enfant.

Les enfants, après la classe, doivent s'entraîner à la lecture. Ils ont parfois des poésies et des leçons à apprendre. Ce travail de mémorisation peut comporter une phrase à écrire, une liste de mots. L'enseignant peut également demander des recherches documentaires et des collectes de documents.

Chaque enfant a son rythme personnel pour réaliser ces tâches, qui diffère même de celui de ses frères et sœurs.

Cinq raisons pour lesquelles le travail personnel, demandé à l'enfant par l'école, est une source de préoccupation pour les parents

- c'est une contrainte (tous les jours ou presque) ; c'est quelquefois long à faire ; parfois peu compatible avec la vie de la famille (sorties, fêtes de famille, départ en fin de semaine, résidences alternées...) ;
- les parents peuvent se sentir en difficulté devant ce qui est demandé à leur enfant ;
- les exercices deviennent de plus en plus ardus ;
- si l'enfant ne comprend pas ou si le parent ne se sent pas capable d'expliquer, il peut y avoir des tensions, des colères, des déceptions ;
- il est difficile de ne pas manifester son inquiétude ou son exaspération devant des échecs.

Pourquoi le travail personnel est-il important ?

- la régularité de l'entraînement permet de fixer les connaissances, de mémoriser ;
- le travail personnel demandé à l'enfant permet à ceux qui accompagnent sa scolarité de suivre ce qui est fait à l'école et d'observer où en est l'enfant : il constitue un lien entre les familles et l'école.

Pistes pour l'action – ce que les parents peuvent faire

organiser un cadre de travail

- favoriser le travail personnel grâce à une heure régulière pour les devoirs, au même endroit, radio et télévision éteintes ; le cadre rassure l'enfant, le calme facilite sa concentration ;

RETOUR SOMMAIRE

Comment aider mon enfant dans son travail personnel ? (suite)

École élémentaire

- préparer le cartable en fonction de l'emploi du temps est important : les cahiers, la trousse, les ciseaux ; faire tailler les crayons, reboucher les feutres, retrouver les fournitures ; vérifier régulièrement (au début de l'année au moins une fois par semaine) ;
- lors des petites vacances, laisser l'enfant se reposer, sans travail supplémentaire en dehors de ce qu'a recommandé l'enseignant ; avant l'été, dans les grandes classes (CE2, CM1, CM2), demander à l'enseignant conseil sur l'intérêt d'acheter un cahier d'activité et encourager l'enfant à le remplir dans les quinze derniers jours (pour qu'il se souvienne de l'année passée et se prépare à reprendre l'école).

rassurer l'enfant en lui montrant la cohérence entre la famille et l'école

- demander à l'enseignant, lors de la réunion des parents d'élèves du début de l'année, de préciser le travail personnel qu'il attend des enfants et ce qu'il souhaite que les parents fassent ; si on ne peut pas être présent, s'efforcer de rencontrer le professeur à un autre moment pour bénéficier des informations ;
- participer aux réunions que l'école organise, si c'est possible, et penser à prendre les informations, par exemple auprès d'autres parents, si on ne peut s'y rendre ;
- respecter les demandes du professeur (le matériel, le crayon ou le bic, le cahier ou le classeur) : cela rassure l'enfant ;
- l'enseignant fait des demandes de fournitures précises pour faciliter l'acquisition du soin, du rangement, pour des raisons pédagogiques ; toutefois, si ces demandes paraissent difficiles à satisfaire (trop nombreuses, trop chères), prendre contact avec une association de parents d'élèves ;
- éviter de critiquer les méthodes de l'école devant l'enfant (les désaccords entre adultes le perturbent) ; penser à demander à l'enseignant, au directeur, les raisons de telle ou telle manière de faire.

encourager, soutenir

- avoir confiance dans les capacités de son enfant ;
- comprendre que se tromper est partie intégrante de l'apprentissage : résister à l'envie de faire à la place de l'enfant ;
- accueillir positivement les questions de l'enfant : « Tu ne sais pas ce que veut dire ce mot ? On va regarder ensemble dans le dictionnaire ; on va se renseigner » ; manifester de l'intérêt pour ce qu'il fait, pour ce qu'il expérimente, pour ce qu'il apprend ;
- si on ne peut pas être présent au moment du travail personnel de l'enfant, en parler avec lui : « Qu'est-ce tu avais à faire aujourd'hui ? C'était difficile ? C'était intéressant ? » « Tu peux me raconter l'histoire que tu as lue ? » ; l'enfant se sent soutenu dans sa scolarité si le parent s'en préoccupe ;
- si l'on choisit de faire accompagner la scolarité de l'enfant par un frère ou une sœur plus âgés, par une association (activité gratuite ou très accessible) ou dans un centre social, continuer, pour le soutenir, à parler avec lui de son travail, ainsi qu'avec les responsables ;
- encourager l'enfant à exprimer sa curiosité, ses sentiments, ses envies et se donner le temps de l'écouter.

RETOUR SOMMAIRE

Comment aider mon enfant dans son travail personnel ? (suite)

École élémentaire

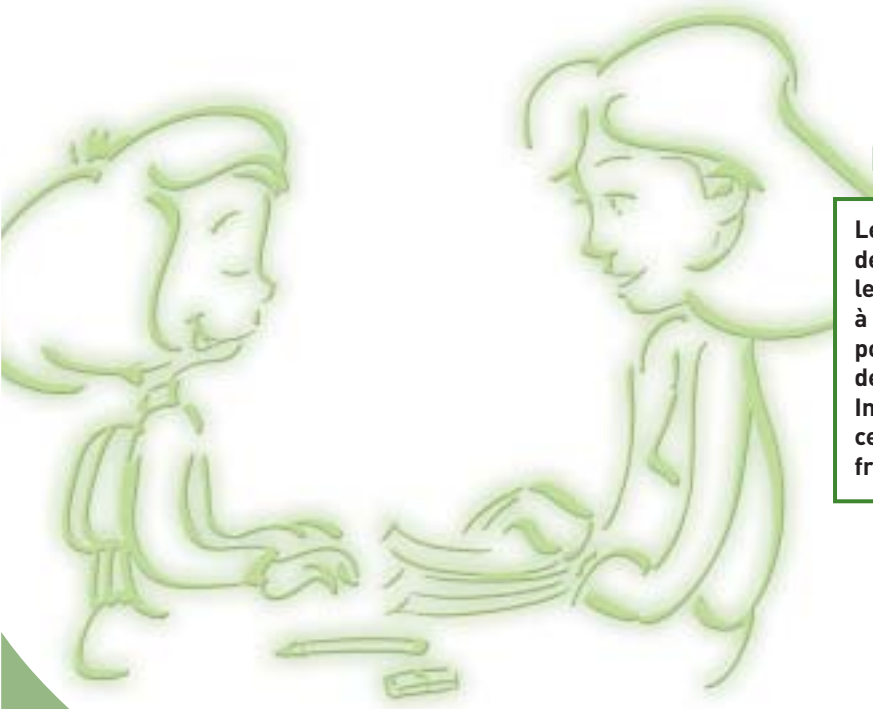

Les activités que les familles peuvent encourager pour soutenir les apprentissages scolaires

À titre d'exemples :

- encourager le coloriage, le découpage, le dessin, la lecture, les jeux de société ;
- responsabiliser l'enfant dans la vie quotidienne : compter de l'argent liquide avec lui ; l'envoyer faire des courses si c'est possible et être attentif au rendu de la monnaie ; lui demander de comparer les prix : le plus cher, le moins cher ;
- empiler des pièces de monnaie et les classer en fonction de leur taille ;
- ranger par catégories (les chemises, les pantalons...) ;
- jouer « à la marchande » : fixer des prix, payer, rendre la monnaie ;
- peser les ingrédients lors de la confection d'un gâteau, lors de l'exécution d'une recette ; mesurer des objets ou du tissu ;
- parler de l'histoire de la famille : l'enfance des parents, les grands-parents... ;
- quand on voyage : que voit-on ? Quels arbres ? Qu'est-ce qui pousse dans les champs ? Avec quels matériaux les maisons sont-elles faites ? Quelles villes traverse-t-on ? Quelles régions ?

Des signaux d'alerte

Le ministère chargé de l'éducation a interdit les devoirs écrits à faire à la maison dès 1956 pour les élèves de l'école élémentaire. Inégalement appliquée, cette interdiction a été fréquemment rappelée.

- si l'enfant passe beaucoup de temps à faire son travail personnel, paraît fatigué, inquiet : peut-être y a-t-il trop de travail à faire ? Examiner la situation avec d'autres parents de la classe ;
- si l'enfant a beaucoup de mal à faire ce qui lui est demandé ou obtient de mauvais résultats : en parler à l'enseignant ; en parler avec d'autres parents (d'autres enfants peuvent être dans la même situation) ; se créer des interlocuteurs de confiance parmi sa famille, ses voisins, ses amis, les parents d'élèves, les associations ; des aides et des conseils peuvent être apportés ;
- si l'école fait des propositions vis-à-vis des difficultés de l'enfant, aller aux rendez-vous ; ne pas hésiter à se faire accompagner ; poser des questions ; se faire expliquer les choses ; demander des conseils ; le réseau d'aide et de soutien aux élèves en difficulté (RASED) peut aider l'enfant.

Comment aider mon enfant dans son travail personnel ? (suite)

École élémentaire

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé et des Solidarités

Ministère délégué à la Sécurité sociale, aux Personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille

Éditions Sicom 2006

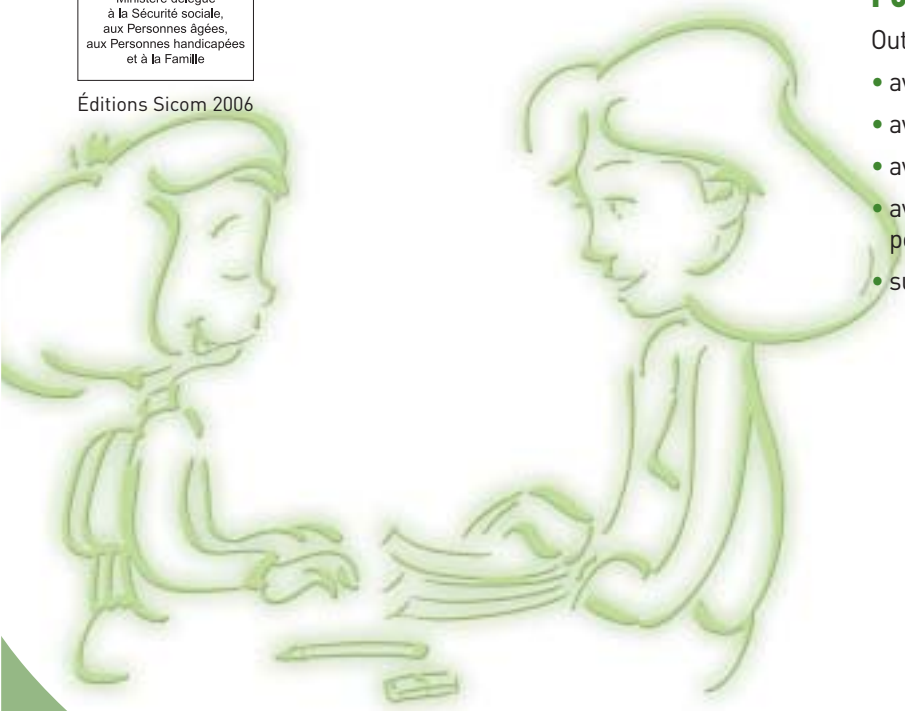

Le bilan médical

Le bilan médical en fin de maternelle (entre 5 et 6 ans), réalisé par le médecin de l'éducation nationale, en présence des parents, permet de repérer ce qui peut gêner la scolarité de l'enfant (anomalie de l'audition, de la vue, retard du développement, éventuels troubles d'apprentissage ou du comportement...).

Accès aux droits

- l'allocation de rentrée scolaire (ARS) permet d'acheter le cartable, les fournitures scolaires, le dictionnaire... www.famille.gouv.fr, www.caf.fr ;
- se renseigner auprès des services municipaux, auprès des services sociaux sur les prestations possibles, auprès de la caisse d'allocations familiales, auprès de la caisse de la mutualité sociale agricole.

Pour en savoir plus

Outre les renseignements pris auprès des accompagnateurs à la scolarité, il est possible de prendre contact :

- avec les responsables de l'école ;
- avec les fédérations et associations de parents d'élèves ;
- avec les services municipaux ;
- avec les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) ; pour connaître le correspondant des réseaux dans son département : www.familles.org ;
- sur les programmes d'enseignement : www.cndp.fr.